Mis à jour le 08/09/2025 Voté le 09/10/2025 CSA

Plan d'Action Égalité Professionnelle Femme-Homme

2025-2027

Table des matières

Axe 1 : Gouvernance 2

Mesure 1 : Réalisation d'un diagnostic et clarification des responsabilités 2

Mesure 2 : Nomination du Référent et formalisation du cadre d'intervention 3

Mesure 3 : Formation des parties prenantes 4

Mesure 4 : Réseau Référents 6

Mesure 5 : Référents Représentants du personnel 7

Mesure 6 : Communication sans stéréotype 8

Mesure 7 : Formations et action de sensibilisation 9

Mesure 8 : Composition des jurys 10

Mesure 9 : Composition des instances décisionnelles 11

Axe 2 :Mixité et égal accès aux métiers **13**

Mesure 1 : Identification des freins aux recrutements 13

Mesure 2 : Identification des freins à la promotion et des opportunités d'évolution 14

Axe 3 : Ecarts de rémunération **15**

Mesure 1 : Analyse comparative des rémunérations et parcours de carrière 15

Mesure 2 : Intégration des principes d'égalité et correction des écarts identifiés 16

Axe 4 : Conciliation vie professionnelle, personnelle et familiale **17**

Mesure 1 : Accompagnement des situations de parentalité et grossesse et action sociale 17

Mesure 2 : Action sociale 18

Axe 5 : Agir contre les Violences Sexuelles et Sexistes **21**

Mesure 1 : MOYENS HUMAINS 21

Mesure 2 : PORTAGE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT DU PLAN ETHIQUE ET INTEGRITE 22

Mesure 3 : Valeurs de la République et principe de laïcité 24

Mesure 4 : ACTIONS DE PREVENTION ET FORMATION 25

Axe 6 : Agir pour la santé des femmes au travail **25**

Axe 7 : Installer une culture de l'égalité **26**

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Axe 1 : Gouvernance

Objectif général

Renforcer la gouvernance interne de l'ENSM sur les questions d'égalité professionnelle, par une structuration claire des responsabilités, des outils de suivi et des actions de formation.

Mesure 1 : Réalisation d'un diagnostic et clarification des responsabilités

Actions à mener :

- Présentation du diagnostic égalité professionnelle 2023 à la Direction.
- Identification des missions de chacun au sein de l'organisation.
- Intégration de la thématique dans les lettres de cadrage.

Indicateurs :

- Thématique intégrée dans les lettres de cadrage.
- Taux de réalisation : 90 %.

Moyens et outils mobilisés :

- Enquêtes sur la rémunération (titulaires et contractuels).
- Données RH internes.

Acteurs impliqués :

- Techniciens ENSA & CNSNMM.
- Référent Égalité professionnelle.
- Direction.

Échéance :

- Validation en instance de dialogue social.
- Validation attendue pour l'index 2024.

État d'avancement :

- Diagnostic réalisé.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 2 : Nomination du Référent et formalisation du cadre d'intervention

Actions à mener :

- Nomination officielle du Référent Égalité professionnelle.
- Élaboration et diffusion d'une lettre de cadrage.

Indicateurs :

- Mission intégrée dans l'axe 1.
- Taux de réalisation : 100 %.

Moyens et outils mobilisés :

- Courriel de communication interne.

Acteurs impliqués :

- Direction,
- RH, Référent(e),
- tous les agents.

Échéance :

- Annonce lors du dialogue social du 13 décembre 2024.

État d'avancement :

- Lettre de cadrage signée.

Indicateurs :

- Taux de réalisation : 100 %.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 3 : Formation des parties prenantes

a. Formation du Référent Égalité

Objectifs :

- Comprendre les enjeux de l'égalité professionnelle.
- Acquérir les outils pour piloter efficacement la démarche.

Indicateurs :

- Taux de réalisation : 100 %.

Moyens et outils mobilisés :

- Programme Mentor.
- Modules de formation Fonction publique.

Acteurs impliqués :

- Référent(e).

Échéance :

- 2024–2025.

État d'avancement :

- Formation suivie ou en cours.

b. Formation des techniciens ENSA

Objectifs :

- Maîtriser l'outil DGAFP.
- Être autonome pour extraire et interpréter les données nécessaires.

Indicateurs :

- Taux de réalisation : 100 %.

Moyens et outils mobilisés :

- Application DGAFP.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité
ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE
35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

- Logiciel de paie.

Acteurs impliqués :

- Techniciens ENSA.

Échéance :

- 2024.

État d'avancement :

- Une technicienne a acquis une maîtrise complète de l'outil.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 4 : Réseau Référents

Objectifs :

- Partage des bonnes pratiques et assurer une veille réglementaire

Indicateurs :

- Taux de réalisation : 0 %.

Moyens et outils mobilisés :

- En présentiel, à la Direction des Sports

Acteurs impliqués :

- Référent(e).

Échéance :

- Mars 2025.

État d'avancement :

- Inscription aux prochaines réunions

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 5 : Référents Représentants du personnel

Objectifs :

- Participation active aux diagnostics, groupes de travail, promotions des initiatives, veille sur les préoccupations des agents

Indicateurs :

- Taux de réalisation : 100 %.

Moyens et outils mobilisés :

- Constitution groupe de travail mensuels en présentiel et en distanciel sur les deux sites.
- Présentation d'une carte « Qui fait quoi ? »
- Travail sur le diagnostic
- Création d'une adresse générique Egalité Pro
- Création dossiers informatiques partagés.
- Planning prévisionnel du groupe de travail évolutif selon les avancées des travaux et des relevés des décisions.

Acteurs impliqués :

- Référent(e), Référents représentants du personnel

Échéance :

- En continue

État d'avancement :

- En continuité

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 6 : Communication sans stéréotype

Objectifs :

- Publication et affichage en interne et en externe

Indicateurs :

- Taux de réalisation : 20 %.

Moyens et outils mobilisés :

- Adoption du logo Egalité Pro sur tous supports de communication

- Travail sur un QUIZZ à destination des agents
- Travail sur un QUIZZ recueil de données agents

Acteurs impliqués :

- Référent(e), Référents représentants du personnel

Échéance :

- En continue

État d'avancement :

- En continuité

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 7 : Formations et action de sensibilisation

Objectifs :

- Sensibiliser les encadrants, jurys, personnel et stagiaires

Indicateurs :

- Taux de réalisation : 0 %.

Moyens et outils mobilisés :

- Actions à définir dans en groupes de travail avec les acteurs concernés
- Mise en place de commissions de formation à destination des agents pour ventiler les demandes de formations au cours de l'année.
- Communication aux agents sur les plateformes de formation Mentor pour les agents administratifs et techniques et Formajes pour les personnels techniques et pédagogiques.

Acteurs impliqués :

- La Direction, la Référente, les représentants du personnel, les agents, les encadrants, les membres de jury.

Échéance :

- En continue

État d'avancement :

- En continue pour la formation
- En attente pour les actions de sensibilisation à destination des stagiaires et des membres de jury.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 8 : Composition des jurys

Objectifs :

- Mixité dans la constitution des membres des jurys pléniers et d'examen
- Sensibiliser les structures en charge de l'organisation des jurys (SNMESA, DRAJES…)
- Sensibiliser les corps professoraux

Indicateurs :

- Taux de réalisation : 0 %.

Moyens et outils mobilisés :

-

Acteurs impliqués :

- La Direction, la Référente, les représentants du personnel, les agents, les encadrants, les membres de jury, le service formation de l'établissement

Échéance :

- En continue

État d'avancement :

- En attente

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 9 : Composition des instances décisionnelles

Objectifs :

- Mixité dans la constitution des membres des instances de dialogues sociaux
- Mixité dans la constitution des membres du Conseil d'Administration
-

Indicateurs :

- Taux de réalisation : 0 %.

Moyens et outils mobilisés :

-

Acteurs impliqués :

- La Direction, la Référente, les représentants du personnel, les agents, les encadrants, les membres de jury, le service formation de l'établissement

Échéance :

- Elections professionnelles 2026

État d'avancement :

- En attente

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Contexte et Constats Clés

Les éléments d'analyse issus du diagnostic permettent de dégager les constats suivants :

Mixité des agents publics :
Progrès à renforcer, notamment dans les catégories hiérarchiques supérieures.

Age moyen des agents :
Cohérent avec les établissements publics comparables, facteur favorable à la stabilité.

Temps partiel :
Le recours au temps partiel est relativement équilibré mais nécessite une attention pour éviter qu'il ne freine involontairement les perspectives d'évolution de carrière, notamment chez les femmes.

Perspectives Stratégiques

À la lumière des constats, les axes de développement suivants sont identifiés :

Promotion des femmes en catégorie A :
Objectif : augmenter leur accès aux postes de responsabilité.

Recrutement différencié :
Objectif : introduire des pratiques de recrutement favorisant l'équilibre entre les sexes tout en garantissant l'égalité de traitement.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Axe 2 : Mixité et égal accès aux métiers

Objectif général

Favoriser l'accès des femmes aux postes d'encadrement supérieur et aux fonctions à haute responsabilité.

Mesure 1 : Identification des freins aux recrutements

Actions à mener :

- Valorisation de la mixité sur les fiches de poste des chefs de services
- Augmentation de la part des femmes dans les agents de catégorie A
- Accroissement de la part des femmes chez les contractuels

Indicateurs :

- Tableaux de suivi des ETP/T

Moyens et outils mobilisés :

- Grille d'évaluation des candidat.e.s
- Grille d'évaluation des recruteurs : Charte de recrutement et les 11 règles pour recruter
- Données RH.

Acteurs impliqués :

- Direction,
- Référent égalité,
- Service RH,
- Encadrants.

Échéance :

- 2e semestre 2025.

État d'avancement :

- En attente de lancement de l'enquête.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 2 : Identification des freins à la promotion et des opportunités d'évolution

Actions à mener :

- Analyse des données de carrière (mobilité, avancement, concours).
- Enquête qualitative auprès des agentes de catégorie A et B.
- Création d'un programme de mentorat pour les agentes identifiées.
- Proposition de formations à la prise de poste et à la gestion de projet.

Indicateurs :

- Rapport d'analyse produit et partagé.
- Taux de participation à l'enquête.
- Évolution de leur trajectoire professionnelle à 1 et 2 ans.

Moyens et outils mobilisés :

- Données RH.
- Commissions de formations

Acteurs impliqués :

- Référent égalité, service RH, encadrants.

Échéance :

- 2e semestre 2025.

État d'avancement :

- En attente de lancement de l'enquête.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Axe 3 : Ecarts de rémunération

Objectif général

Renforcer la transparence et la confiance des collaborateurs tout en identifiant des leviers pour réduire les inégalités de salaires et de carrières. Aligner les pratiques internes avec les engagements institutionnels.

Mesure 1 : Analyse comparative des rémunérations et parcours de carrière

Actions à mener :

- Mise à jour BDS/RSU
- Mise à jour index DGAFP

Indicateurs :

- RSU finalisé
- Écarts femmes/hommes identifiés.
- Index rémunération

Moyens et outils mobilisés :

- BDS.

Acteurs impliqués :

- Technicien égalité pro ENSA.

Échéance :

- Fin 2025.

État d'avancement :

- Données brutes collectées, analyse en cours.
- Publication de l'index de l'année précédente sur le site au 31/12

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 2 : Intégration des principes d'égalité et correction des écarts identifiés

Actions à mener :

- Favoriser une juste rémunération des contractuels
- Elaboration d'une boite à outil
- Elaboration d'un cadre de gestion des contractuels
- Mise en place d'une GPEEC

Indicateurs :

- Outils RH

Moyens et outils mobilisés :

- Elaboration de fiches métiers.

Acteurs impliqués :

- Direction
- Service RH.

Échéance :

- Déploiement dès 2026.

État d'avancement :

- Clauses en cours de rédaction.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Axe 4 : Conciliation vie professionnelles, personnelle et familiale

Objectif général

Préserver le bien-être des collaborateurs dans des situations personnelles sensibles en valorisant l'ENSM comme un employeur attentif aux besoins individuels. Réduire les discriminations potentielles liées aux événements de la vie.

Mesure 1 : Accompagnement des situations de parentalité et grossesse et action sociale

Actions à mener :

- Création d'une boite à outils
- Accompagnement des situations individuelles
- Veille sur les dispositifs interministériels.

Indicateurs :

- Non communiqué

Moyens et outils mobilisés :

- Fascicules.

Acteurs impliqués :

- RH,
- Encadrants,
- Référent égalité.

Échéance :

- Déploiement progressif sur 2025–2026.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 2 : Action sociale

Actions à mener :

- Aide à l'élaboration des demandes de RQTH
- Vigilance de l'égal accès aux demandes de tous les agents indépendamment du genre.

Indicateurs :

- Non communiqué

Moyens et outils mobilisés :

- Collaboration avec des établissements d'insertion et d'accompagnement des personnes en situation de handicap (CAP EMPLOI, ESAT, etc).

Acteurs impliqués :

- Référent handicap.

Échéance :

- Suivi à partir de début 2026.

État d'avancement :

- Outil de suivi en cours de conception.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Axe 5 : Agir contre les Violences Sexistes et Sexuelles

Objectif général

Engagement de l'équipe de direction pour assurer le portage des thématiques éthique et intégrité au sein de l'établissement
Contrat d'engagement républicain
Mettre en place un dispositif de signalement, de traitement et de suivi des actes de violences, discriminations, harcèlement moral ou sexuel, agissements sexistes
Sensibilisation des stagiaires en formation
Mettre en place un dispositif de signalement, de traitement et de suivi des actes de violences, discriminations, harcèlement moral ou sexuel, agissements sexistes

"Transmission à @signal-sport des signalements éventuels

Réalisation systématique d'un article 40 du code de procédure pénale dès qu'il y a crime ou délit"

Formation " prévenir et combattre les VSS et déconstruire les stéréotypes

Actions à mener :

- Réunions régulières du groupe de travail Ethique & Intégrité
- Intégration dans le règlement intérieur de l'établissement des principes et valeurs de la République
- Campagnes régulières de communication auprès des stagiaires et agents
- "Pérennisation et renforcement du dispositif de signalement et d'accompagnement des victimes (stagiaires et agents de l'établissement)
- Formalisation d'une cellule d'écoute"
- "Procédure identifiée dans l'établissement
- Communication autour de l'obligation juridique de signalement d'un crime ou délit par les agents publics témoins "
- Formation « prévenir et combattre les VSS » organisée le 19/11/2024 à l'ENSA (14 agents) et le 04 septembre 2025 au CNSNMM (23 agents)
- Signature des chartes « formateur », « agent » et « stagiaire » par tous
- Mise en œuvre d'une intervention de sensibilisation "sexisme/harcèlement/discrimination, VRL" dans tous les cursus de formation aux métiers de la montagne

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Indicateurs :80%

Moyens et outils mobilisés :

- Conférences/débats
- visuels.

Acteurs impliqués :

- Référent
- Formatrices
- chefs de département
- infirmière
- assistants de prévention
- communication,

Échéance :

- Dès que possible.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 1 : MOYENS HUMAINS

Action à mener :

- ✓ Engagement de l'équipe de la direction pour assurer le portage des hématiques éthique et intégrité au sein de l'établissement
- ✓ Création de chartes « formateur », « agent » et « stagiaire »

Indicateurs : 100% réalisé

Moyens et outils mobilisés :

Nomination de référents Ethique/Intégrité, Egalité Femmes/Hommes et Handicap (lettre de mission et temps de travail dédié), groupes de travail réguliers

Acteurs impliqués :

- RH,
- Encadrants,
- Référent égalité.

Échéance :

- Terminé

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 2 : PORTAGE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT DU PLAN ETHIQUE ET INTEGRITE

1) **Action à mener :**

✓ Mettre en place un dispositif de signalement, de traitement et de suivi des actes de violences, discriminations, harcèlement moral ou sexuel, agissements sexistes

Moyens et outils mobilisés :

✓ Mise en place d'un dispositif de signalement et d'accompagnement des victimes (agents, formateurs et stagiaires)

✓ Création d'une cellule de « crise », réunions bi-annuelles

✓ Campagne de communication auprès des agents

Indicateurs : 100% réalisé

✓ Mobilisation d'un partenaire conventionné à la suite d'un signalement (ReTex, psychologues…). Réseau PAS numéro vert psychologues à communiquer aux agents.

Indicateurs : 80% réalisé

Acteurs impliqués :

- RH,
- Encadrants,
- Référent égalité.

Échéance :

- Terminé

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

2) Action à mener :

Transmission à @signal-sport des signalements éventuels Réalisation systématique d'un article 40 du code de procédure pénale dès qu'il y a crime ou délit

Moyens et outils mobilisés :

- ✓ Procédure identifiée dans l'établissement
- ✓ Communication autour de l'obligation juridique de signalement d'un crime ou délit par les agents publics témoins

Indicateurs : 100% réalisé

Acteurs impliqués :

- RH,
- Encadrants,
- Référent égalité.

Échéance :

- Terminé

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 3 : Valeurs de la République et principe de laïcité

1) **Action à mener :**

✓ Contrat d'engagement républicain

Moyens et outils mobilisés :

✓ Intégration dans le règlement intérieur de l'établissement des principes et valeurs de la République

Indicateurs : 0% réalisé

Acteurs impliqués :

- Direction,
- RH,
- Encadrants,
- Référent égalité.

Échéance :

- En cours

2) **Action à mener :**

✓ Formation VRL aux agents administratifs, en collaboration avec la SDJES Haute Savoie

Indicateurs : 100% réalisé

Acteurs impliqués :

- Direction,
- RH,
- Encadrants,
- Référent égalité.

Échéance :

- Terminé

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Mesure 4 : ACTIONS DE PREVENTION ET FORMATION

1) **Action à mener :**

✓ Formation des fonctionnaires (agents et formateurs) aux enjeux d'éthique et d'intégrité

Moyens et outils mobilisés :

✓ Formation à destination des formateurs et entraineurs ENSM

✓ Formation obligatoire à destination des agents administratifs et techniques de l'ENSM

Indicateurs : 100% réalisé

✓ Formation à venir en 2023 pour tous les agents ENSM sur les thèmes "communication non violente" dans le milieu professionnel

Indicateurs : 0% réalisé

Acteurs impliqués :

- Direction,
- RH,
- Encadrants,
- Référent égalité.

Échéance :

- Terminé

2) **Action à mener :**

✓ Sensibilisation des stagiaires en formation

Moyens et outils mobilisés :

Introduction d'un cours de sensibilisation "sexisme/harcèlement/discrimination, VRL"

dans tous les cursus de formation aux métiers de la montagne

Indicateurs : 25% réalisé

Indicateurs : 0% réalisé

Acteurs impliqués :

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

- Direction,
- RH,
- Encadrants,
- Référent égalité.

Échéance :

- En cours

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Axe 6 : Agir pour la santé des femmes au travail

Actions à mener :

- Gestion de la féminité sur le terrain

Indicateurs :

- Non communiqué

Moyens et outils mobilisés :

- Conférences/débats
- visuels.

Acteurs impliqués :

- Référent
- Formatrices
- chefs de département
- infirmière
- assistants de prévention
- communication,

Échéance :

- Dès que possible.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr

Axe 7 : Installer une culture de l'égalité

Actions à mener :

Indicateurs :

- Non communiqué

Moyens et outils mobilisés :

- Conférences/débats
- visuels.

Acteurs impliqués :

- Référent
- Formatrices
- chefs de département
- infirmière
- assistants de prévention
- communication,

Échéance :

- Dès que possible.

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

35 route du Bouchet
74400 Chamonix
+33 (0)4 50 55 31 30
ensa.accueil@ensm.sports.gouv.fr